



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2024/56

Date de convocation : 13 décembre 2024

Objet : **Modification des commissions
municipales et désignation des membres**

Date d'affichage : 13 décembre 2024

Date de réunion : 19 décembre 2024

Nombre de conseillers : 26

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 23

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le dix-neuf décembre à 19h56, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PERRET Nicolas, M. ROZIER Raphaël, M. Gauthier SAVART, Mme SOCQUET Anne-Laure et M. TRUCHON Pierre conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme CHARDIGNY Mireille et M. MERCIER Michel

Était absent : M. PAIN Philippe

M. ROZIER Raphaël est nommé secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle :

Au sein de chaque commune, des commissions composées de membres du conseil municipal peuvent être facultativement mises en place. L'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) permet en effet au conseil municipal de former « des commissions chargées d'étudier des questions soumises au conseil soit par l'administration soit à l'initiative d'un de ses membres ».

Le conseil municipal détermine librement le nombre de membres des commissions.

M. le Maire en est le président de droit et chaque commission désigne un vice-président pouvant la convoquer et la présider en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

Pour les communes de plus de 3 500 habitants « *la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudication, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale* ». L'expression du pluralisme des élus au sein de l'assemblée communale est garantie, pour les commissions municipales par la représentation proportionnelle des différentes tendances du conseil municipal tel qu'elles existent à la date de formation de chacune des commissions sous réserve que chaque tendance, quel que soit le nombre des élus qui la composent, ait la possibilité d'y être représentée.

Le vote a lieu au scrutin secret, toutefois le conseil municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret (article L 2121-21 du CGCT).

Par une délibération n°2023/46 du 19/10/2023, les membres de ces commissions ont été élus.

Suite à la démission de M. Florent ROBIN, il s'agit de le remplacer ou non dans les commissions où il siégeait ; les autres élus restant en place ou pouvant changer ou intégrer une commission.

Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20241219-2024-56-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la demande des membres du Conseil Municipal de procéder à un vote au scrutin public,
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à un vote au scrutin public,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de :

- MODIFIER les commissions communales suivantes :
 - Bâtiments,
 - Jeunesse et affaires scolaires,
 - Voirie et aménagement des centres bourgs,
- DECIDER de nommer les membres de ces commissions.

Annexe : Tableau des membres des commissions municipales

Fait et délibéré en mairie,
Le 19/12/2024
Le Maire

Le Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du



Tableau annexe à la délibération du 19 décembre 2024

Membres des commissions municipales

Commission finances

Pierre TRUCHON	Jean-Jacques BESSON
Raphaël ROZIER	Annick DONGUY
Eric DIOCHON	Marie-Pierre GAUTHERET
Isabelle MERONI	Marie-Dominique BUIRET
Nicolas ECOCHARD	Gauthier SAVART
Laurence MICHAUD	Mireille CHARDIGNY
Catherine NAVAS	

Commission environnement et agriculture

Jean-Jacques BESSON	Eric DIOCHON
Nicolas PERRET	Anne-Laure SOCQUET
Etienne FERRAND	Marie-Pierre GAUTHERET
Nicolas ECOCHARD	
Raphaël ROZIER	

Commission bâtiments

Raphaël ROZIER	Lia ONOFRE
Jérôme CHAFFAUD	Monique LAFAY
Michel MERCIER	Philippe PAIN
Nicolas PERRET	Nicolas ECOCHARD
Eric DIOCHON	Etienne FERRAND
Michel FERNANDES	Gauthier SAVART
Annick DONGUY	

Commission aménagement du territoire

Christian BERNIGAUD	Eric DIOCHON
Raphaël ROZIER	Isabelle MERONI
Jérôme CHAFFAUD	Michel FERNANDES
Gauthier SAVART	Jean-Jacques BESSON
Pierre TRUCHON	Nicolas PERRET
Michel MERCIER	Etienne FERRAND

Sous-commission instruction d'urbanisme

Christian BERNIGAUD	Michel FERNANDES
Raphaël ROZIER	Jean-Jacques BESSON
Eric DIOCHON	Isabelle MERONI
Marie-Pierre GAUTHERET	Etienne FERRAND
Jérôme CHAFFAUD	

Commission communication, animation culturelle et médiathèque

Marie-Dominique BUIRET	Michel MERCIER
Gauthier SAVART (réfèrent Site Internet)	Annick DONGUY
Myriam GUILLOT	Aline BEURRIER
Mireille CHARDIGNY	Catherine NAVAS

Commission jeunesse et affaires scolaires

Annick DONGUY	Michel FERNANDES
Myriam GUILLOT	Laurence MICHAUD
Lia ONOFRE	Isabelle MERONI
Monique LAFAY	Marie-Pierre GAUTHERET

Commission voirie et aménagement des centres bourgs

Eric DIOCHON	Aline BEURRIER
Raphaël ROZIER	Jean-Jacques BESSON
Jérôme CHAFFAUD	Dominique JOURDAN
Nicolas PERRET	Marie-Pierre GAUTHERET
Nicolas ECOCHARD	

Sous-Commission cheminements doux

Michel FERNANDES	Nicolas ECOCHARD
Eric DIOCHON	Jérôme CHAFFAUD
Nicolas PERRET	Aline BEURRIER

Commission cimetières, espaces verts et embellissement

Marie-Pierre GAUTHERET	Dominique JOURDAN
Jean-Jacques BESSON	Eric DIOCHON
Marie-Dominique BUIRET	

Commission action sociale et relation avec les associations

Isabelle MERONI	Marie-Dominique BUIRET
Monique LAFFAY	Michel MERCIER
Laurence MICHAUD	Philippe PAIN
Mireille CHARDIGNY	

Commission outils numériques

Christian BERNIGAUD	Eric DIOCHON
Jean-Jacques BESSON	Gauthier SAVART
Marie-Dominique BUIRET	Michel FERNANDES